



COLLECTIF



SATISFACTION

95 % des stagiaires sont satisfaits



CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie
- Acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet et construire son plan d'actions
- Connaître et comprendre les acteurs et le contexte de l'installation agricole
- Enrichir son réseau local pour inscrire son projet dans le territoire

PROGRAMME

- > faire le point sur son projet et ouvrir ses perspectives
- > acquérir une méthodologie, identifier les étapes et les compétences à acquérir pour la mise en place de son projet
- > appréhender les aspects organisationnels, juridiques et sociaux des projets agricoles
- > appréhender les aspects économiques et fiscaux des projets agricoles
- > comprendre les mécanismes d'accès au foncier agricole et le rôle de chaque acteur (SAFER, DDT, CDOA, Terre de Liens, etc.)
- > analyser son territoire pour mieux s'y ancrer et choisir sa commercialisation
- > présenter son projet et échanger avec des professionnels



MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences, entre stagiaires et avec les intervenants. Exercices et cas pratiques. Visites de ferme.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.



INTERVENANT

Ninon Kratchkovsky, formatrice et accompagnatrice installation à l'ADEAR 28.

PUBLIC

Personne en reconversion professionnelle, avec un projet d'installation agri-rural.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION 49 H

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

Sur l'Eure-et-Loir, de 9h30 à 17h30, les 21/03, 04/04, 16/04, 30/04, 16/05, 30/05 et 11/06 2024.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

INSCRIPTIONS

<https://lstu.fr/2024idoprojet28>

€ **TARIF**

50€

Formation ouverte à nos adhérents à jour de leur cotisation. (Cotisation 2024 : 20€ pour les porteurs de projet, 50€ pour les autres adhérents.)

Le reste de la formation est pris en charge par le Conseil Régional.

Avec le soutien de:



Pour en savoir plus, contactez-nous !

✉ instal-transmi@adear28.org

☎ 07 69 10 53 19

Organisme de formation n°24410107341

